



No de résolution
ou annotation

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme, tenue au 115, chemin Dupuis, le 8 novembre 2019 à 9 h 00.

Sont présents : Monsieur Rémi Beaudry
 Madame Christine Corriveau
 Madame Guylaine Gosselin
 Monsieur Bruce Munro
 Monsieur Gaston Pelletier
 Monsieur Marc-Gabriel Vallières

Sont absents : Monsieur Pierre Lussier
 Monsieur Steven Finiffter

Est également présent le directeur du Service de l'urbanisme, Monsieur François Taché

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal et affaires découlant
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 août 2019
 - 3.2 Affaires découlant du procès-verbal
- 4 Dépôt de documents
- 5 Dérogation mineure
 - 5.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 213, 15, avenue de Chantilly – Implantation d'un cabanon existant
- 6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 6.1 Aucun sujet à traiter
- 7 Autres sujets
- 8 Levée de la séance

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9 h 05, sous la présidence de Monsieur Rémi Beaudry.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Bruce Munro, appuyé par Monsieur Gaston Pelletier et résolu que ce Comité :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET AFFAIRES DÉCOULANT**

CCU19-1102

3.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 AOÛT 2019**

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) prennent connaissance du procès-verbal de la réunion du 9 août 2019;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Gaston Pelletier, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Comité :

ADOpte le procès-verbal de la réunion tenue le 9 août 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3.2 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

4. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur du Service de l'urbanisme dépose les résolutions adoptées par le Conseil le 16 août 2019 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

5. **DÉROGATION MINEURE**

CCU19-1103

5.1 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 508 213, 15, AVENUE DE CHANTILLY – IMPLANTATION D'UN CABANON EXISTANT**

ATTENDU que le requérant désire obtenir une dérogation mineure en vue de régulariser l'implantation d'un cabanon;

ATTENDU qu'un avis public a été conformément publié le 30 octobre 2019 pour la demande de dérogation mineure, laquelle porte le numéro 2019-0006;

ATTENDU que le certificat de localisation préparé par Monsieur Robert Lessard, arpenteur-géomètre pour la firme Barry, Régimbald, Lessard, arpenteurs-géomètres, en date du 4 juillet 2018, dossier 5352, sous la minute 9362, présente un cabanon situé à 4.88 mètres de la ligne latérale gauche, alors qu'une marge de 6 mètres est prévue, créant ainsi un empiètement de 1.12 mètre dans cette marge, et ce, en vertu du règlement de zonage numéro 2006-493 et ses amendements;

ATTENDU que le permis de construction numéro 714 a été émis le 10 avril 1987;

ATTENTU que l'équipement de filtration est à l'intérieur du bâtiment;

ATTENTU que le cabanon est en place depuis plus de trente (30) ans;

ATTENDU que les membres du Comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance de la demande du propriétaire du lot 5 508 213 concernant l'implantation d'un cabanon;



No de résolution
ou annotation

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Bruce Munro, appuyé par Monsieur Marc-Gabriel Vallières et résolu que ce Comité :

RECOMMANDE au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2019-0006 pour régulariser l'implantation d'un cabanon, telle que présentée par le requérant.

Adoptée à l'unanimité

6. **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIA)**

6.1 Aucun sujet à traiter

7. **AUTRES SUJETS**

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Gaston Pelletier et résolu que ce Comité :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 9 h 57, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

CCU19-1104

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

Rémi Beaudry
Président


François Taché, B. Urb.
Directeur du Service de l'urbanisme



No de résolution
ou annotation